



# ANDELOT-EN-MONTAGNE(39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

Autrefois *Andelot-sur-Salins, les Deux-Andelot, Andelot-les-Marbres, Andelot-sir-Vers*.

Situation : Le village bâti sur les monts de Salins.

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton et bureau de poste de Champagnole, perception de Vers-en-Montagne, relais de poste ; succursale ; à 14 km de Champagnole, 25 km de Poligny et 50 km de Lons-le-Saunier.  
Altitude 610 m.

Il est traversé par la route départementale n° 24, d'Arbois à Pontarlier, et n° 3, de Besançon à Genève ; par les chemins vicinaux d'Andelot à Vers, d'Andelot-Dessus à Andelot-Dessous, d'Andelot à la forêt de Montholier, à Viousse et à Chappois, et d'Andelot-Dessous à la route de Salins en Suisse ; par le bief de la Fontaine, le bief d'Andelot, le ruisseau de la Rochette et celui de la fontaine au Loup.

Le territoire est limité : au nord par Pont-d'Héry, Aresches, Lemuy et Montmarlon ; au sud par Vers et Chappois ; à l'est par Chappois, Supt et Montmarlon et à l'ouest par Valempoulières, Frontenay et Pont-d'Héry. Andelot-Dessus, Andelot-Dessous, la ferme de Viousse, celle de la Chassagne font partie de la commune, divisée en deux parties dites l'une, la Haute et l'autre la Basse.

Les maisons sont généralement bâties en pierre et couvertes en tavaillons ou en tuiles. Comme dans presque tous les villages des montagnes du Jura, les ouvertures sont pratiquées dans les pignons qui forment les faces antérieures et postérieures de chaque maison.

Population : en 1790 : 387 habitants ; en 1846, 382 ; en 1851, 400, dont 186 hommes et 214 femmes ; 98 maisons ; 107 ménages ; 1 auberge, 2 moulins. En 2002 : 360 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1737, registres particuliers pour Andelot tenus par le curé de Supt.

Vocable : Saint Renobert.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 14, 3 E 1460 à 1471, 3 E 3607, 3 E 3608, 3 E 7773 et 3 E 8405. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140. Microfilmé sous les cotes 5 Mi 36 et 37 et 5 Mi 1187, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1823 : 1248 Ha 05 a divisés en 1244 parcelles que possèdent 184 propriétaires, dont 60 forains, savoir : 462 Ha 62 a en terres labourables, 400 Ha 60 a en bois, 205 Ha 83 a en parcours,

139 Ha 12 a en prés, 7 Ha 06 a en jardins, 4 Ha 89 a en broussailles, 3 Ha 91 a en sols des propriétés bâties.



Le sol, d'une fertilité moyenne, ne produisant du blé que pour moitié de la consommation. On importe du vin et du blé. Les habitants fréquentent habituellement le marché de Salins. L'agriculture ne fait aucun progrès dans cette localité. Cette commune aurait besoin de deux foires et d'un médecin.

Biens communaux : une église, un cimetière, un bâtiment contenant le presbytère, les logements de l'instituteur et de l'institutrice, les salles d'écoles fréquentées en hiver par 80 garçons et 80 filles ; un abreuvoir, un puits communal, un grand nombre de sources qui pourraient être utilisées, une maison commune construite en 1836, renfermant une très bonne pompe à incendie dans une de ses salles, et 515 Ha 22 a de terres, prés, pâtures et tourbières.

Bois communaux : 336 Ha, dont 10 Ha 08 a en exploitation annuelle. Essences dominantes : charme et chêne.

On trouve sur le territoire de cette commune, des carrières exploitées de pierres bleues à bâtir, recevant le poli, ce chaux ordinaire et de chaux hydraulique, de la terre à potier, une tourbière non exploitée, des mines de fer à la ferme de Viousse, dont l'exploitation a été abandonnée depuis quelques années. Il existait autrefois des tanneries. Trois fromageries produisent annuellement 30.000 kg de fromage très estimé.

## NOTICE HISTORIQUE

Ce village n'apparaît que tard dans nos chartes. Gaucher d'Andelot, sire de ce lieu, épousa Agnès, veuve de Pierre de Cicon, laquelle testa le 5 septembre 1269. C'est donc à tort que M. Béchet assigne la date de 1334 au premier titre qui fasse mention de cette commune. Les descendants de Gaucher, nobles de nom et d'armes, fournirent plusieurs sujets distingués. Leurs armoiries étaient : *un échiquier d'argent et d'azur, chargé d'un lion de gueule, armé, lampassé et couronné d'or*. Jean d'Andelot était premier écuyer de Charles-Quint. A la mémorable journée de Pavie (24 février 1525), on le vit longtemps aux prises avec François I<sup>er</sup> qui, après avoir fracassé la visière de son casque, lui porta un grand coup d'épée à la joue. François I<sup>er</sup> garda de cette joute opiniâtre un honorable souvenir, qu'il avait consacré par un tableau dans son palais. Il fut commandeur de l'ordre d'Alcaniara, bailli de Dole, et reçut chevalier de Saint-Georges en 1546 ; il mourut en 1549.

Claude-Louis-Ferdinand d'Andelot, seigneur de Cromary, tué en 1674, au siège de Besançon, eut quatre filles, dont une, qui eut dans son lot la terre d'Andelot, épousa Nicolas-Joseph, comte de Vaudrey, baron de Saint-Remy, écrivain de beaucoup d'esprit et d'érudition, bibliophile distingué, auteur des romans de *Gabrielle de Vergy* et d'*Adèle de Ponchieux*. Jeanne-Octavie de Vaudrey, une de leurs filles, épousa Anne Hermann, marquis de Rosen.

Ces derniers vendirent la terre d'Andelot en 1737, à M. Récaud, chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Dole. Ce nouveau seigneur fit, peu de temps après, un traité avec ses sujets, par lequel ces derniers lui cédèrent cinq cents journaux de terre, tous leurs bois, et lui promirent un cens annuel, pour être affranchis de la main-morte personnelle et réelle sous laquelle ils gémissaient. L'intendant de la province trouva ce traité si onéreux, qu'il refusa de l'homologuer. Alors M. Pécaud se décida, en 1753, à revendre cette terre au comte d'Andelot, descendant d'une branche de ce nom, établie en Belgique. Son fils, encore possesseur des vastes propriétés composant cette seigneurie, est sénateur en Belgique. La justice haute, moyenne et basse était attachée à cette terre. Elle ressortissait au bailliage de Salins. Le château, qui avait été détruit ainsi que le village pendant la guerre de Dix ans, laissait quelques ruines que le feu consuma lors du funeste incendie qui éclata à Andelot, le 20 août 1849.

Eglise : d'abord simple chapelle, fondée par Catherine de Jonvelle, dame d'Andelot, en 1345, fut érigée en paroissiale en 1652. Elle est sous le vocable de saint Renobert, patron de la paroisse, dont la fête se célèbre le 24 octobre. Bâtie sur une éminence qui domine tout le village, elle est à trois nefs et voûtée. Les arcs-doubleaux retombent sur des colonnes et des pilastres d'un bel ordre dorique, qui forment trois

travées pour les basses nefs, et quatre pour la grande. La chaire à prêcher et les petits autels sont en stuc de couleurs très variées. Le dôme du clocher et la croix qui le surmonte sont d'un effet gracieux. Cet édifice tout moderne vient d'être complètement restauré et renferme un joli jeu d'orgues.



Curiosités : il existe sur la limite qui sépare Andelot de Vers, une élévation artificielle d'une hauteur d'environ 4 mètres, circonscrite par un fossé plein d'eau, connue dans les titres sous le nom de *Motte de Malpas*. On la regarde dans le pays comme une redoute, élevée par les Allemands lors des hostilités de la France contre le comté de Bourgogne ; mais M. Monnier n'hésite pas à le considérer comme un *mallus*, ou tribunal élevé en plein air dans les campagnes, pour tenir les assemblées publiques. Si cette conjecture était fondée, il faudrait regarder la Motte de Malpas comme un des rares monuments qui nous restent des invasions germaniques, et la regarder tout au moins comme un ouvrage des Burgondes établis dans cette partie de nos montagnes.

Biographie : Andelot est la patrie des capitaines en retraite Guyon et Villet.